

<b>DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE</b> ----- <b>Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CIAS USSES ET RHONE</b>  <b>Séance du 12 Avril 2017</b>
<b>Nombre de Conseillers :</b> En exercice : 17 Présents : 11 Absents : 6 Pouvoirs : 0 Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Nul : 0 Abstentions : 0  <b>Délibération :</b> CA - 07bis/2017	L'an <b>deux mille dix-sept</b> , le <b>douze avril</b> à dix huit heures trente, le Conseil d'Administration Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle d'animation de l'EHPAD à Frangy, sous la présidence de <b>Monsieur André-Gilles CHATAGNAT</b>  <b>Date de convocation :</b> 10 avril 2017  <b>Présents :</b> Mesdames Carole BRETON, Carine LAVAL, Martine VEYRAT, Claude STOUBENFOLLE, Marie-Chantal FIGUET, Messieurs Andre-Gilles CHATAGNAT, Joseph TRAVAIL, Jean VIOLLET, Bernard CHASSOT, Jean-Pierre LONG, Marc COUZON,  <b>Pouvoirs :</b>  <b>Absents excusés :</b> Mesdames Marthe CUTELLE, Anne-Marie BAILLEUL, Marie-Antoinette SIMON, Céline FILET, Martine FONTE, M. Paul COTTERLAZ-RANNARD  M. Jean-Pierre LONG est désigné secrétaire de séance

**Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2016 (annule et remplace la délibération CA – 07/2017 précédente pour erreur de plume)**

Le Conseil d'Administration, après avoir examiné le compte administratif 2016, statuant sur l'affectation du résultat, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 11.957,67€

**DECIDE**

- D'affecter le résultat comme suit : 11.957,67€ au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté »

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**Pour Extrait Conforme,  
Par délégation du Président,  
Le Vice-Président,  
André-Gilles CHATAGNAT**

  


